

Monsieur,

Native et habitante du Limousin, je me sens directement concernée par le développement de projets éoliens, c'est pourquoi, je me permets de vous faire part de mon opposition au projet éolien de Saint-Barbant.

Le Haut-Limousin est un territoire riche de paysages authentiques ponctués de forêts, de prairies, de landes, de tourbières, d'étangs et de ruisseaux.

Ce cadre de vie attire de nombreux touristes en quête de calme et de sérénité dans un milieu naturel intact. Il en est de même pour les nombreuses personnes, notamment anglophones, qui ont fait le choix de s'y installer, donnant un second souffle à des hameaux et des villages parfois moribonds.

La nature préservée est un atout rare et précieux qu'il faut sauvegarder dans un monde d'hyper-industrialisation et de bétonnage intensif.

Alors que le Groupe d'experts intergouvernementaux sur l'évolution (GIEC) vient de rendre un rapport alarmant sur le dérèglement climatique, comment peut-on encore cautionner une énergie soi-disant « verte » mais qui, en réalité, est tributaire des énergies fossiles ! Le vent est une source d'énergie propre, renouvelable et gratuite mais il est aussi irrégulier. Le relais par des centrales thermiques émettrices de CO2 est donc nécessaire pour pallier cette intermittence. Ce constat m'amène à m'interroger sur la prolifération des projets en Limousin. Pourquoi une telle « épidémie d'éoliennes » dans une région si peu ventée ? Sans doute parce que ce territoire est l'un des plus pauvres de France, avec une population vieillissante, perçue comme offrant peu d'opposition. Quel mépris ! Et quelle ignorance ! Il suffit de s'intéresser un tant soit peu à l'Histoire pour constater que le Limousin est une terre de résistance...

Au-delà de toutes ces considérations générales, je tiens à attirer votre attention sur le fait que le projet éolien à Saint-Barbant est une aberration écologique.

Tout d'abord, les zones humides représentent un patrimoine naturel exceptionnel mais en grand danger. Partout dans le monde, ces environnements sont mis à mal. L'installation d'une centrale éolienne implique l'enfouissement de plusieurs tonnes de béton avec des conséquences désastreuses sur le réseau hydrographique.

Ensuite, la présence d'un couple d'atour des palombes doit retenir votre attention. Ce rapace est classé comme vulnérable d'après la dernière liste rouge des oiseaux nicheurs du Limousin. Ces oiseaux ont élu domicile dans la zone d'étude immédiate élargie or, le domaine vital de cette espèce recouvre une superficie de 30 à 50 km² et son domaine de chasse est de 5 km² en moyenne. Et s'il est vrai que l'atour de palombes fait preuve d'une grande agilité en vol, il y a une immense différence entre la poursuite d'une proie en louvoyant entre des arbres immobiles ou oscillant légèrement sous l'effet du vent et une manœuvre d'évitement d'une machine au mouvement giratoire. D'autant plus que les oiseaux ne sont pas en capacité de percevoir la vitesse réelle des pâles.

Enfin, ce projet éolien est situé dans un couloir migratoire principal. Je m'interroge sur la fiabilité de l'expertise. Quel crédit apporter à des observations exclusivement diurnes quand on sait que la majorité des passages, notamment des grues cendrées et des passereaux, se déroulent de nuit ?

Pour terminer, je souhaite vous soumettre cette citation d'Antoine de Saint-Exupéry :

« Nous n'héritons pas la Terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants. »

Avec mes sentiments distingués.

Sandra Joenisch